

PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION RÉGULIÈRE
DES MEMBRES DU CAUCUS DE LA
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS (CRÉ) DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE TENUE LE 12 JUIN
2014, À 13 h 30, À LA SALLE OLYMPIA 1 DE
L'HÔTEL DES ESKERS À AMOS, SOUS LA
PRÉSIDENCE DE M. JEAN-MAURICE MATTE,
PRÉSIDENT.

Les présences

Mesdames Stéphanie Bédard, secrétaire
 Lorraine Barrette, administratrice
 Marianne Gagnon-Bourget, administratrice
 Nicole Rochon, administratrice
 Jacline Rouleau, administratrice

Messieurs Arnaud Warolin, deuxième vice-président
 Ulrick Chérubin, trésorier
 Marc Bibeau, administrateur
 Pierre Corbeil, administrateur
 Martin Ferron, administrateur
 Normand Houde, administrateur
 Martin Roch, administrateur

Les absences

Mesdames Johanne Jean, administratrice
 Linda Perron-Beauchemin, administratrice

Messieurs Mario Provencher, premier vice-président
 Jaclin Bégin, administrateur
 Luc Dupuis, administrateur
 Bernard Flébus, administrateur

Les observatrices et observateurs :

Madame Gracia Laforge, MAMOT

Messieurs Olivier Duchesne, attaché politique, bureau de François Gendron (député
 d'Abitibi-Ouest)
 Marc-André Matte, attachée politique, bureau de Luc Blanchette (député
 de Rouyn-Noranda/Témiscamingue)
 Denis Moffet, MAMOT

Les vérificateurs comptables

Madame Stéphanie Fournier, Deloitte

Monsieur Luc Filiatreau, Deloitte

Les membres du personnel :

Mesdames Lili Germain, agente de communication
 Valérie Lemay, agente de développement
 Mariella Collini, agente de recherche
 Julie Thibeault, agente de recherche

Messieurs Luc Bélisle, directeur général
 Simon Letendre, directeur général adjoint
 Michel Desfossés, agent de développement
 Joël Pagé, agent de développement
 Jean-François Turcotte, agent de développement
 Serge Maheux, analyste socioéconomique

1. Mot de bienvenue

M. Jean-Maurice Matte souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président salue M. Joël Pagé, nouveau venu à la CRRNT. Il souligne également la première participation de M. Marc-André Matte, attaché politique de M. Luc Blanchette.

IL EST PROPOSÉ par M. Arnaud Warolin, appuyé par M. Normand Houde, d'adopter l'ordre du jour suivant :

- | | |
|--|---|
| 1. Mot de bienvenue | 11. Présentation du rapport annuel de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour | 12. Moratoire sur le Programme des travailleurs étrangers temporaires au Canada |
| 3. Approbation du procès-verbal de la rencontre du 1er mai 2014 et information sur les suivis | 13. Mémoire présenté au BAPE, projet Royal Nickel |
| 4. Adoption des états financiers 2013-2014 | 14. Composition du comité de VAT |
| 5. Adoption du budget 2014-2015 | 15. Remplacement de M. Jacques Riopel à divers comités de travail |
| 6. Ressources humaines, CRRNT | 16. Calendrier des rencontres |
| 7. Dépôt du Plan quinquennal de développement 2014-2019 | 17. Correspondance |
| 8. Programme régional d'adaptation et de développement de l'agriculture de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, dépôt de deux projets – Volet 4 | 18. Affaires nouvelles |
| 9. Alliance régionale, bilan et reddition de comptes | 18.1 VAT, recrutement de main-d'œuvre |
| 10. Réussite éducative — persévérance scolaire | 18.2 CRRNT, nomination de commissaires |
| | 19. Levée de la réunion |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Compte tenu de la présence des représentants de Deloitte, il est convenu de passer immédiatement au point 4 et de revenir par la suite au point 3.

4. Adoption des états financiers 2013-2014

Les représentants de Deloitte présentent les états financiers au 31 mars 2014. Le président accueille les questions et commentaires formulés par les membres du caucus ainsi que par le représentant du ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMOT). Les membres du caucus conviennent de l'importance qu'il soit clair que le Fonds de développement régional (FDR) a été utilisé en totalité. Ils prennent note des façons de faire différentes dans la construction des états financiers déposés aujourd'hui par la firme comptable comparativement à la façon dont sont généralement présentées les finances de l'organisme lors des rencontres régulières.

Résolution 032-14-CA :

IL EST PROPOSÉ par M. Marc Bibeau, appuyé par M. Martin Ferron, de recommander l'adoption des états financiers 2013-2104 lors de l'Assemblée publique qui suivra la présente rencontre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Approbation du procès-verbal de la rencontre du 1^{er} mai 2014 et information sur les suivis

IL EST PROPOSÉ par Mme Nicole Rochon, appuyé par Mme Marianne Gagnon-Bourget, d'accepter le procès-verbal de la réunion du caucus du 1^{er} mai 2014 comme libellé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le directeur général présente les suivis réalisés :

- Les stratégies de diffusion touchant les dossiers de la ruralité et du logement restent toujours à venir.
- CRRNT : l'arrivée en poste d'une deuxième personne aura lieu au cours des semaines à venir.
- Rencontre avec la députation régionale : un rendez-vous pourrait être fixé avant la rentrée parlementaire de l'automne.
- FJAT : la reddition de comptes est faite et un important travail a été réalisé, si bien qu'on en arrive à un déficit de 8 000 \$ plutôt que la prévision de 26 000 \$.
- Aînés : la mise en œuvre de l'entente s'amorce et une tournée d'information est prévue pour le début du mois de septembre 2014.
- Réussite éducative : les projets sont en préparation pour la rentrée scolaire.
- Poste anishnabe à pourvoir au caucus : deux personnes pourraient être visées, soit MM. Norm Young et Bruno Kistabish. Les membres du caucus accueillent favorablement l'idée d'échanger sur les partenariats possibles avec la Nation algonquine lors d'un lac à l'épaule. La rencontre pourrait également favoriser les échanges sur les réalités et les points de vue quant au développement de la région et aux collaborations éventuelles avec la Conférence régionale.
- Règlement Q2R22 (Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées) : une lettre a été adressée aux directeurs généraux des MRC, leur mentionnant notre appui si nécessaire. Aucun retour n'a été enregistré à ce jour. M. Ulrick Chérubin précise que l'Union des municipalités (UMQ) du Québec a adopté une résolution demandant au gouvernement de surseoir à sa décision, le temps que d'autres recherches soient effectuées.

5. Adoption du budget 2014-2015

M. Simon Letendre présente les prévisions budgétaires pour le FDR et pour la Conférence régionale. Le président précise que les budgets des CRÉ ont été reconduits par le gouvernement du Québec. M. Denis Moffet indique qu'à sa connaissance, les

budgets 2013-2014 seront reconduits pour chaque conférence régionale pour l'année 2014-2015.

Les crédits à l'Assemblée nationale devraient être votés prochainement. Les membres du caucus prennent note que le comité des finances ainsi que les membres du bureau de direction recommandent l'adoption des prévisions budgétaires.

Le directeur général du MAMOT exprime ses commentaires et reçoit des explications du directeur général et de son adjoint. Étant donné que la Conférence régionale est responsable de l'ensemble des budgets qui lui sont confiés, il est convenu que du travail sera fait pour permettre aux administratrices et administrateurs de suivre régulièrement l'évolution des revenus et des dépenses pour toutes les ententes, de même que pour certaines tables de travail auxquelles la Conférence régionale participe (ex : Tables Québec-régions, Réseau des CRÉ du Québec, etc.).

Résolution 033-14-CA :

IL EST PROPOSÉ par M. Arnaud Warolin, appuyé par M. Normand Houde, d'adopter les prévisions budgétaires 2014-2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Ressources humaines, CRRNT

M. Luc Bélisle indique que quatre personnes ont été reçues en entrevue et que M. Joël Pagé a été embauché compte tenu de son expérience de travail, notamment dans les domaines du développement durable et minier, et de sa crédibilité. Il ajoute que M. Vincent Maurin se joindra à l'équipe de la CRRNT à compter du 1^{er} juillet 2014. Sa formation se rapporte à la foresterie et à la gestion des écosystèmes (profil en aménagement forestier). Enfin, M. Bélisle confirme le départ de Mme Karine Bisson, qui a quitté l'organisation pour aller travailler dans son domaine de formation.

Résolution 034-14-CA :

IL EST PROPOSÉ par M. Marc Bibeau, appuyé par Mme Marianne Gagnon-Bourget, de confirmer l'engagement de MM. Joël Pagé et Vincent Maurin et de les affecter aux travaux de la CRRNT.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Dépôt du Plan quinquennal de développement 2014-2019

M. Matte rappelle qu'il s'agit d'une grande journée aujourd'hui puisqu'elle marque l'aboutissement d'une longue démarche de travail et de collaboration avec le milieu par l'adoption en soirée du *Plan quinquennal de développement de l'Abitibi-Témiscamingue 2014-2019*. L'ensemble des éléments est réuni pour en commencer la

mise en œuvre. M. Warolin souligne l'importance que chaque membre du caucus intègre le contenu du PQD et s'active dans son milieu pour en assurer la réalisation.

M. Matte mentionne que ce soir, Mme Collini ne pourra être présente. Il la remercie sincèrement pour l'ensemble du travail réalisé et souligne également l'importante contribution de Mme Aline Sauvageau. M. Chérubin rappelle dans quel contexte Mmes Collini et Sauvageau ont récupéré la charge de ce dossier, à la suite des démarches amorcées par une autre personne qui a quitté l'organisation en cours de mandat. M. Matte spécifie que lors du 5 à 7 qui suivra, il y aura signature d'engagements de certains partenaires et porteurs de dossiers.

Le directeur général mentionne pour sa part que la démarche ayant mené à la rédaction du Plan a constitué un défi incroyable étant donné qu'il y avait une volonté d'obtenir un document qui se démarquait par rapport à ce qui existait auparavant. Il mentionne le désir de travailler sur des enjeux et de mobiliser la région autour des réflexions. Il se dit épaté de la facture novatrice des documents intégral et synthèse qui font appel à la création et à l'innovation.

Résolution 035-14-CA :

IL EST PROPOSÉ par Mme Jacline Rouleau, appuyée par Mme Nicole Rochon, de recommander l'adoption du *Plan quinquennal de développement de l'Abitibi-Témiscamingue 2014-2019* en Assemblée publique et de féliciter sincèrement Mmes Mariella Collini et Aline Sauvageau pour le travail réalisé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Pour la suite des choses, le directeur général mentionne que la Conférence régionale travaille déjà avec plusieurs partenaires pour passer à la mise en œuvre. La Conférence régionale aura aussi, à l'automne, à déterminer quels sont les objectifs qu'elle prendra sous sa responsabilité.

8. Programme régional d'adaptation et de développement de l'agriculture de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, dépôt de deux projets – Volet 4

M. Serge Maheux présente le projet Origine Nord-Ouest (demandeur : Yves Moreau), dont le titre est « Symbiose entre les restaurateurs et les producteurs ». M. Pierre Corbeil considère qu'il est important d'aider le projet à démarrer. La recommandation du comité d'analyse est mal reçue par le demandeur. M. Serge Maheux précise qu'il n'est pas certain que le promoteur acceptera les conditions mises de l'avant pour le financement.

M. Warolin indique qu'il est important que les fonds disponibles dans le Volet 4 soient utilisés. Il considère que trop peu d'investissements ont été faits à ce jour et qu'il y a un risque de perdre un tel fonds dans un contexte de compressions budgétaires. M. Maheux précise que ce n'est pas le projet qui fait défaut, mais bien les détails qui manquent.

CONSIDÉRANT que le client (Origine Nord-Ouest) et le projet (Symbiose entre les restaurateurs et les producteurs) répondent aux objectifs du Programme régional d'adaptation et de développement de l'agriculture de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec – Volet 4;

Résolution 036-14-CA :

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre Corbeil, appuyé par M. Arnaud Warolin :

- de réserver une somme de 10 000 \$ afin de permettre au promoteur d'élaborer un plan de réalisation (étape 1) devant contenir les échéanciers et les étapes du projet ainsi qu'un plan de financement crédible;
- d'inviter le promoteur à s'adjoindre une personne ressource compétente pour l'aider à structurer davantage ces plans et à les déposer au comité de gestion pour recommandation finale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les membres du caucus prennent par la suite connaissance du projet de marché public de la Vallée-de-l'Or. L'objectif est d'installer une structure permanente près du Centre Air Creebec. M. Bibeau souligne son malaise à financer une telle infrastructure puisque cela pourrait ouvrir la porte à des demandes similaires provenant d'autres municipalités. M. Pierre Corbeil ne voit pas de problème avec de telles demandes dans la mesure où la part de la municipalité est importante sur le plan financier, comme c'est le cas pour le présent projet. Il souligne que ce projet vise à soutenir des producteurs, issus du territoire de la MRC et de la région, par la collectivité valdorienne. M. Denis Moffet indique que dans le cadre du Pacte rural, une contribution financière est possible étant donné que les retombées débordent la zone d'implantation du projet.

CONSIDÉRANT l'ouverture de la Conférence régionale à recevoir des projets similaires à celui du marché public de la Vallée-de-l'Or en provenance des autres territoires de la région;

CONSIDÉRANT la participation financière importante de la ville de Val-d'Or au projet;

Résolution 037-14-CA :

IL EST PROPOSÉ par M. Normand Houde, appuyé par Mme Jacline Rouleau, d'autoriser le versement d'une somme maximale de 100 000 \$ à même le *Programme régional d'adaptation et de développement de l'agriculture de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec – Volet 4* pour le projet Marché public de la Vallée-de-l'Or sous réserve d'une vérification des frais de contingence et d'une confirmation de la contribution financière de certains partenaires qui n'ont pas encore finalisé leur engagement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Pierre Corbeil inscrit son abstention pour ce vote.

Il est convenu de passer immédiatement au point 13.

13. Mémoire présenté au BAPE, projet Royal Nickel

Le président avise les membres du caucus que la Conférence régionale a présenté sa position au BAPE concernant le projet Royal Nickel lors des audiences publiques du 10 juin dernier. Des échanges ont eu lieu avec la compagnie sur l'un des éléments du mémoire de la Conférence régionale concernant les liens avec le Guide des bonnes pratiques du ComaxAT.

M. Jean-François Turcotte mentionne qu'il a été exigeant d'attacher les ficelles avec les intervenants au dossier. La position développée par la Conférence régionale a notamment touché la question de la protection de l'eau ainsi que celle des fonds de développement régionaux. Ce mémoire était basé sur la planification quinquennale de développement. Le président du BAPE a émis le souhait de consulter ce document. Des félicitations sont adressées à MM. Matte et Turcotte pour leur présentation devant les commissaires du BAPE. M. Martin Roch fait état de son malaise par rapport à la faible connaissance du ComaxAT dans le territoire de la MRC d'Abitibi ainsi que par rapport au contenu du Guide des bonnes pratiques.

Il est convenu de passer au point 18.2 avant de reprendre la réunion selon l'ordre prévu.

18. Affaires nouvelles

18.2 CRRNT, nomination de commissaires

M. Jean-François Turcotte précise qu'il faut renouveler une partie de la composition des membres de la CRRNT.

CONSIDÉRANT l'échéance des mandats d'Henri Jacob (Environnement) et de Stéphane Gaussiran (Forêt) au sein de la Commission régionale des ressources naturelles et du territoire (CRRNT);

CONSIDÉRANT que les règlements généraux de la CRRNT prévoient que les commissaires pour ces deux sièges font l'objet d'une nomination par des collèges électoraux lors du Forum régional sur les ressources naturelles;

CONSIDÉRANT que les Règlements généraux de la CRRNT prévoient que les membres du conseil d'administration de la Conférence régionale entérinent la nomination des commissaires de la CRRNT;

CONSIDÉRANT que Henri Jacob est le seul à avoir soumis sa candidature pour le siège Environnement, que Frédéric Moreau a été nommé par le collège électoral pour le siège Forêt, que Benoit Croteau a soumis sa candidature comme commissaire et que le Conseil d'Abbitibiwinni accepte sa participation à la CRRNT, et que Patricia Boutin a été proposée par le collège électoral des organisations relatives à l'eau;

Résolution 038-14-CA :

IL EST PROPOSÉ par M. Ulrick Chérubin, appuyé par M. Arnaud Warolin, d'accepter le renouvellement de M. Henri Jacob comme commissaire au siège Environnement, et de nommer Mme Patricia Boutin comme commissaire au siège Eau ainsi que MM. Frédéric Moreau et Benoît Croteau respectivement comme commissaire au siège Forêt et commissaire au siège Autochtone, le tout, au sein de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Alliance régionale, bilan et reddition de comptes

M. Luc Bélisle présente aux membres du conseil d'administration la constitution de l'Alliance pour la solidarité sociale et l'inclusion sociale et il explique les liens regroupant les différents comités territoriaux et régionaux. Il mentionne que le bilan du fonctionnement pour l'année ainsi que la reddition de comptes sont disponibles. Il présente par la suite la fiche préparée pour décision. Il précise qu'il y a eu étalement des investissements du gouvernement, ce qui se traduit par une année additionnelle sans ajout d'argent. Enfin, il indique que tous les montants prévus ont été versés dans les territoires.

CONSIDÉRANT que bien que longue à mettre en marche, l'Alliance régionale pour la solidarité et l'inclusion sociale est pleinement opérationnelle depuis un an;

CONSIDÉRANT que toutes les instances régionales et territoriales sont mobilisées, en action et en cours de réalisation de leurs projets;

CONSIDÉRANT que les sommes du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) sont engagées en totalité;

CONSIDÉRANT que la reddition de comptes 2013-2014 et le bilan pluriannuel 2010-2014 présentent le portrait réel de l'Alliance régionale;

Résolution 039-14-CA :

IL EST PROPOSÉ par M. Normand Houde, appuyé par Mme Lorraine Barrette :

- que la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue adopte la reddition de comptes 2013-2014 ainsi que le bilan pluriannuel 2010-2014;
- que la Conférence régionale fasse parvenir ces documents au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) d'ici la fin juillet 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Réussite éducative — persévérance scolaire

M. Luc Bélisle note qu'à la suite d'une intervention publique de M. Camil Bouchard, lors de l'émission Bazzo.tv du 15 septembre 2013 à Télé-Québec, un projet a vu le jour dans la région afin de souligner la rentrée scolaire par des interventions de maires, de préfets, de commissaires et de députés régionaux. Il présente la fiche d'analyse qui fait état d'une campagne de sensibilisation soulignant l'importance de la rentrée scolaire.

CONSIDÉRANT que la réussite éducative est un dossier prioritaire pour le développement de l'Abitibi-Témiscamingue;

CONSIDÉRANT que la période de la rentrée scolaire est un moment charnière où les élèves à risque réalisent leur projet de décrocher;

CONSIDÉRANT qu'aucun investissement n'est nécessaire pour la tenue de l'activité de sensibilisation à l'importance de la persévérance scolaire;

Résolution 040-14-CA :

IL EST PROPOSÉ par M. Arnaud Warolin, appuyé par M. Marc Bibeau :

- que les membres du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue acceptent la démarche proposée;
- qu'ils participent individuellement aux activités qui seront organisées dans leurs milieux en lien avec la stratégie, mais également à titre de membre du conseil d'administration de la Conférence régionale;
- de faire des démarches auprès des autres instances afin d'obtenir leur engagement et leur collaboration afin que les élèves et étudiants de la région se sentent soutenus par la communauté régionale lors de la rentrée scolaire 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les membres du caucus prennent note du dépôt du rapport annuel d'Action Réussite.

11. Présentation du rapport annuel de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue

Mme Julie Thibeault fait le bilan de la dernière année pour l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Plusieurs recommandations d'une firme ont été mises en place, dont la conception d'une nouvelle infolettre, la refonte du site Internet, etc. Les envois

postaux ont été amplement réduits. Les données du dernier recensement ayant été reçues et le retour de Mme Mariella Collini au sein de l'Observatoire étant imminent, la réalisation de portraits devrait être amorcée sous peu.

Résolution 041-14-CA :

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre Corbeil, appuyé par Mme Marianne Gagnon-Bourget, d'adopter le rapport annuel 2013-2014 de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Moratoire sur le Programme des travailleurs étrangers temporaires au Canada

M. Luc Bélisle fait état des problèmes rencontrés avec les récents ajustements portés au Programme des travailleurs étrangers temporaires au Canada. Il mentionne qu'un important bassin de personnes peut être touché dans le domaine de la restauration et des débits de boisson en Abitibi-Témiscamingue, selon les données fournies par Emploi-Québec., à la suite de l'imposition d'un moratoire par le ministère de l'Emploi et du Développement social.

CONSIDÉRANT que le ministre fédéral de l'Emploi et du Développement social a imposé un moratoire sur tous les emplois du sous-secteur des services de restauration et débits de boissons;

CONSIDÉRANT les discussions entre les paliers de gouvernement québécois et fédéral sur cette situation;

CONSIDÉRANT l'importance que le moratoire s'applique spécifiquement aux emplois concernés et l'importance de corriger la situation;

CONSIDÉRANT le besoin d'agir par rapport à la situation afin d'éviter qu'elle se prolonge et ne génère encore plus impacts négatifs;

Résolution 042-14-CA :

IL EST PROPOSÉ par Mme Stéphanie Bédard, appuyée par M. Marc Bibeau :

- d'adresser une correspondance aux ministres responsables de l'immigration, tant au fédéral qu'au provincial, pour proposer une approche plus nuancée du moratoire et mieux adaptée aux réalités de chacune des provinces;
- de discuter du moratoire sur le Programme des travailleurs étrangers temporaires avec le Réseau des CRÉ du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. Composition du comité de VAT

Mme Valérie Lemay présente la fiche visant l'entérinement de la désignation des membres du comité Valorisation Abitibi-Témiscamingue (VAT) et du document *Mandats, rôles et responsabilités du comité VAT*.

CONSIDÉRANT que la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue doit entériner le document *Mandats, rôles et responsabilités du comité Valorisation Abitibi-Témiscamingue*;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité Valorisation Abitibi-Témiscamingue voulant que M. Tomy Boucher agisse à titre de président;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité Valorisation Abitibi-Témiscamingue voulant que M. Richard Vaillancourt agisse à titre de vice-président;

CONSIDÉRANT la venue de nouveaux représentants sectoriels et territoriaux;

Résolution 043-14-CA :

- IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Barrette, appuyée par Mme Marianne Gagnon-Bourget :
 - d'entériner le document *Mandats, rôles et responsabilités du comité Valorisation Abitibi-Témiscamingue*;
 - d'entériner la désignation des membres du comité Valorisation Abitibi-Témiscamingue, tel que présenté dans la fiche d'analyse déposée à cet effet, ce qui fait notamment en sorte que M. Mario Provencher représente désormais la Conférence régionale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les membres du caucus prennent note du dépôt du rapport annuel de VAT et de son rapport de campagne. Il est convenu de revenir sur ces documents lors d'une prochaine rencontre afin que l'équipe de VAT présente les résultats des travaux de la dernière année.

Il est convenu de traiter immédiatement le point 18.1 avant de passer, selon l'ordre prévu, aux points qui restent à l'ordre du jour.

18. Affaires nouvelles

18.1 VAT, recrutement de main-d'œuvre

M. Michel Desfossés présente la fiche sur l'octroi d'un contrat de services professionnels en recrutement de main-d'œuvre. Il indique qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation, cinq firmes ont déposé une proposition de services pour prendre la responsabilité du recrutement de main-d'œuvre (Réseau recruteurs). Après analyse, une firme de la région ressort du lot avec une proposition intéressante sur le plan financier. Les membres du caucus notent que le domaine de la santé fait partie de ceux qui ont de grands enjeux sur le plan du recrutement et que le processus y menant lui appartient.

CONSIDÉRANT que cinq firmes en ressources humaines ont répondu à l'appel d'offres de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue intitulé Animation dynamique du Réseau recruteur de l'Abitibi-Témiscamingue et du projet de mobilité de la main-d'œuvre Abitibi-Témiscamingue/Québec/Europe francophone;

CONSIDÉRANT que le meilleur pointage final, soit 48 points, a été obtenu par la firme C.C. Consultants;

CONSIDÉRANT le travail rigoureux du comité de sélection dans l'analyse des cinq offres de service reçues;

Résolution 044-14-CA :

IL EST PROPOSÉ par M Arnaud Warolin, appuyé par Mme Nicole Rochon :

- d'accepter la proposition de la firme C.C. Consultants pour une somme de 29 420 \$ avant les taxes à même les budgets de Valorisation Abitibi-Témiscamingue pour l'année en cours;
- de remercier les membres du comité de sélection pour la qualité de leur travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. Remplacement de M. Jacques Riopel à divers comités de travail

M. Luc Bélisle présente la demande de M. Jacques Riopel, qui souhaite maintenir sa participation aux comités auxquels il siégeait avant de quitter la préfecture de la MRC d'Abitibi. Il prévoit peu de travail à venir pour le dossier VHR. Pour ce qui est du dossier Aiguebelle, la table de travail relève de la SÉPAQ. Pour le Volet 4, M. Riopel agit à titre de substitut à M. Bernard Flébus. Les membres du caucus sont interrogés afin de savoir si l'un d'entre eux souhaite siéger à ces comités. Aucune personne ne se manifeste et M. Martin Roch se dit à l'aise à ce que M. Riopel poursuive sa collaboration auprès des comités de travail.

- CONSIDÉRANT que la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue désigne les personnes qui la représentent sur différents comités;
- CONSIDÉRANT que M. Jacques Riopel n'est plus membre du conseil d'administration de la Conférence régionale;
- CONSIDÉRANT la nécessité de convenir de la représentation de la Conférence régionale pour certains comités;

Résolution 045-14-CA :

IL EST PROPOSÉ par M. Marc Bibeau, appuyé par M. Martin Ferron de :

- maintenir la participation de M. Jacques Riopel, pour une période de deux ans, à la Table de concertation du Parc national d'Aiguebelle ainsi qu'au comité de sélection pour le Volet 4 du Programme régional de soutien au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue, cette période prenant fin au 31 mars 2015;
- ne pas reconduire la participation de M. Riopel à la Table des véhicules hors route (VHR), ce comité n'étant désormais plus actif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. Calendrier des rencontres

Le projet de calendrier des rencontres à venir est déposé. La rencontre du 21 août 2014 reste à confirmer pour les échanges avec des membres des communautés autochtones de la région et pour les mandats à retenir pour la Conférence régionale en lien avec le PQD et les priorités d'investissement du FDR. Puisque cette rencontre risque de se dérouler sur une journée complète, Mme Barrette suggère de la tenir au Témiscamingue.

Résolution 046-14-CA :

IL EST PROPOSÉ par M. Normand Houde, appuyé par M. Ulrick Chérubin, d'adopter le calendrier des rencontres pour l'automne 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17. Correspondance

Deux correspondances sont déposées à titre informatif.

19. Levée de la réunion

La réunion est levée à 16 h 40.